



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Défense, le 28 août 2025

Le Syndicat des commissaires de la police nationale dénonce avec la plus grande fermeté les propos de M. Mélenchon visant les préfets et les menaçant de prison. S'en prendre à eux, c'est s'attaquer à l'État dans ce qu'il a de plus solide et de plus loyal. Ces menaces sont une insulte contre tous ceux qui, chaque jour, garantissent avec dévouement la continuité de la République.

Le préfet du Val-d'Oise a légitimement et courageusement déposé plainte contre les propos diffamatoires du député LFI Aurélien Taché. La liberté d'expression ne signifie pas le droit de diffamer gravement toute une profession dont la mission est de protéger les Français.

Le SCPN dénonce à nouveau ces propos irresponsables et saisira la fédération UNSA afin qu'une réponse ferme et collective des organisations représentatives de l'État soit exprimée.

Frédéric Lauze
Secrétaire général du SCPN

Contact Presse :
contact@le-scpn.fr